**Compte Rendu CODIR N° 30-06-2018**

**Présents** : Olivier ALLAIRE, Nathalie BOURREAU, Jérôme CHASLES, Roland COLLIN, Bernard CONAN, Brigitte DAVY, Claire ERMINE, Eric ESTADIEU, Pierrick EVENO, René LEMBERT, Guillaume MICHON, Charlotte MOUSSION, Pierre ROLLAND, Mathilde SAGET, Eric SEVESTRE, Jean-Claude ULYSSE.

**Excusés** : Estelle JOLY,

**Invités** : SAGET Jean-Michel,

Le Comité Directeur du Comité Régional d'Escrime (CRE), des Pays de la Loire s'est réuni le samedi 30 juin 2018 à la maison des sports de Nantes.

**L'ordre du jour était le suivant :**

1- Validation du dernier Compte-Rendu. CD du 21/04/18.

2- Bilan de la saison :

Point Vie sportive

Point Financier

3- Projet Fête des jeunes 2020

4- Points matériels

5- Préparation AG

Questions Diverses AG à répondre.

Le Comité a débuté à 09h30 et s'est terminé à 14h00.

**Compte rendu CODIR 21/04/2018**

Le compte rendu du CODIR du 21/04/2018 est validé avec rajout date du CODIR.

**Point & Evolution : Vie Sportive**

* Présentation des évolutions de la vie sportive :

Pour les M15 est ce qu’une valorisation en point du championnat régional pourrait se faire pour compenser le fait qu’il ne soit plus obligatoire ? pas de revalorisation possible car on est déjà sur un équilibre sportif au vu des compétitions nationales.

 Pour la commission d’arbitrage : intégration de T CALMON et D CAPRAJA pour le fleuret et l’épée.

 Vote du nouveau règlement sportif : contre 1 (chateaubriand (3)) / abstention 1 (Neuville (6)) 80-(6+3)=71 pour

- Perspectives pour la saison prochaine

 A qui s’adresse le stage sport santé ? a des pratiquantes touchées ou ayant été touchées par un cancer du sein

 A qui s’adresse le stage sabre laser ? a des maitres d’armes afin qu’ils soient formés et qu’ils puissent ouvrir une section dans leur club

 Un stage de ligue en escrime artistique est-t-il prévu ? non pas pour le moment

 Le comité régional souhaite postuler pour l’organisation de la FDJ2020 et organiser sur le même temps le premier regroupement des académies de sabre laser. Des discussions ont été mis en place concernant le modèle économique à mettre en place. Les échéances sont le dépôt de la candidature, puis savoir si l’on est retenu par la FFE, puis mis en place d’une commission d’organisation. Vote pour le dépôt de la candidature auprès de la FFE : contre 0 / abstention 2 (Neuville + le mans (6+6)) / 80-(6+6)=68 pour. Condition : qu’il y ait un retour financier à la suite de l’événement auprès des clubs.

**Le CODIR prend les décisions suivantes :**